

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE MORIJAH D'AFRIQUE – COTE D'IVOIRE » en abrégé « SIMA-CI »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Angré, non loin du 22ème arrondissement, Immeuble N'ZI, 2ème étage, lot 3384j ilot 272, Lot 3384j, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2024 , et enregistrés le 04/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE MORIJAH D'AFRIQUE – COTE D'IVOIRE » en abrégé « SIMA-CI »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Gestion immobilière ;
Lotissement et vente de terrain ;
BTP ;
Promotion immobilière ;
Construction ;
Location et vente d'appartements ;
Import- export ;
Transport et logistique ;
Location et vente de véhicules ;
Communications ;
Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Angré, non
loin du 22ème arrondissement, Immeuble N'ZI, 2ème
étage, lot 3384j ilot 272, Lot 3384j, Ilot 272

Dirigeant(s) M TIESSE BI TIESSE STEPHANE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B12-09307 du 11/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76169/GTCA/RC/2024 du 11/12/2024

